LUC-SUR-MER
(CALVADOS)

STATION CLIMATIQUE
ET BALNÉAIRE CLASSÉE
SUR LA CÔTE DE NACRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

****

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

LUNDI 29 Mars 2021

à 18 H 30

Salle Brummel - 4, rue Brummel à Luc-sur-Mer

En séance publique (le nombre de participants autorisés à assister à la séance sera limité à 20 personnes, à distance respectueuse les uns des autres)

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du **procès-verbal du 15 février 2021**

2/ Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (article L 5211-39 alinéa 2 du CGCT)

2-01 Cœur de Nacre – Compte-rendu des précédents **conseils communautaires**

3/ Compte-rendu des **décisions du Maire** (article L2122-23 du CGCT)

3-01 Demande de subvention DETR / DSIL "Projet d'aménagement de la placette de la Baleine (valorisation de l'offre touristique et revitalisation de centre-bourg)"

3-02 Marchés de travaux d'aménagement du Petit Enfer : avenants

3-03 Tarifs des terrasses de la place du Petit Enfer

3-04 Tarif d'une licence à consommer sur place de catégorie III (débit de boissons)

4/ Finances

4-01 Régie Luc Animation - Compte administratif 2020

4-02 Budget annexe Luc Location – Compte administratif 2020

4-03 Commune – Compte administratif 2020

4-04 Régie Luc Animation - Compte de gestion 2020

4-05 Budget annexe Luc Location – Compte de gestion 2020

4-06 Commune – Compte de gestion 2020

4-07 Régie Luc Animation - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020

4-08 Budget annexe Luc Location – Affectation des résultats d'exploitation et d'investissement de l'exercice 2020

4-09 Commune - Affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2020

4-10 Taux d'impôts 2021

4-11 Subvention 2021 à la régie Luc Animation

4-12 Subvention 2021 au CCAS

Hôtel de Ville - 45, rue de la Mer - 14530 Luc-sur-Mer - Tél. 02.31.97.32.71 - FAX 02.31.96.82.78 - mairie-luc-sur-mer@wanadoo.fr

4-13 Subvention 2021 aux diverses associations locales

4-14 Budget primitif 2021 – Régie Luc Animations

4-15 Budget primitif 2021 – Budget annexe Luc Location

4-16 Budget primitif 2021 – Commune

4-17 Travaux d'aménagements intérieurs des nouveaux bâtiments de la place du Petit Enfer - Subvention d'équipement reçue (BP Luc Location, recette d'investissement, chapitre 13) – Convention de participation financière des futurs locataires (baux commerciaux)

5/ Affaires scolaires, enfance, jeunesse

5-01 Convention de partenariat avec la CAF dans le cadre de l'obligation scolaire

5-02 Convention d'accueil d'un collaborateur occasionnel bénévole pour le service enfance le CAP et l'Espace jeunes

5-03 Charte relative à l'utilisation des réseaux sociaux du service jeunesse

5-04 Règlement intérieur de l'Espace jeunes

6/ Adhésion / partenariat

6-01 Union Amicale des Maires du Calvados (UAMC) et Association des Maires de France (AMF) – Adhésion

6-02 Convention de partenariat entre la ville de Luc-sur-Mer et ENEDIS dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »

7/ Intercommunalité

7-01 Politique des mobilités – Transfert de compétence à la communauté de communes Cœur de Nacre

*Affiché le **25 Mars 2021***

Le Maire
Philippe CHANU

MAIRIE DE LUC-SUR-MER (Calvados)